

Fiche des constatations effectuées lors d'une visite d'inspection

DREAL Bourgogne

Unité territoriale : 71	Subdivision : 3															
<p>Nom(s) du ou des inspecteurs : Fanny PERRIN – Frédéric FAYARD Date de la lettre d'annonce de l'inspection : 22/08/2011 Date de l'inspection : 23/09/2011</p> <p>Type d'inspection :</p> <table><tr><td><input type="checkbox"/> approfondie</td><td>ou</td><td><input type="checkbox"/> courante</td><td>ou</td><td><input type="checkbox"/> ponctuelle</td></tr><tr><td><input type="checkbox"/> inopinée</td><td>ou</td><td><input type="checkbox"/> annoncée</td><td></td><td></td></tr><tr><td><input type="checkbox"/> planifiée</td><td>ou</td><td><input type="checkbox"/> circonstancielle</td><td></td><td></td></tr></table> <p>Motif de la planification : programme pluriannuel de contrôle</p>		<input type="checkbox"/> approfondie	ou	<input type="checkbox"/> courante	ou	<input type="checkbox"/> ponctuelle	<input type="checkbox"/> inopinée	ou	<input type="checkbox"/> annoncée			<input type="checkbox"/> planifiée	ou	<input type="checkbox"/> circonstancielle		
<input type="checkbox"/> approfondie	ou	<input type="checkbox"/> courante	ou	<input type="checkbox"/> ponctuelle												
<input type="checkbox"/> inopinée	ou	<input type="checkbox"/> annoncée														
<input type="checkbox"/> planifiée	ou	<input type="checkbox"/> circonstancielle														
<p>Société : INDUSTEEL FRANCE AS / A / D / NC Commune : LE BREUIL Activité : aciérie Priorité : Nationale</p>																
<p>Liste des installations inspectées : la station de traitement des eaux, les zones de stockage de déchets Thèmes : risque chronique : eau, air, déchet Référentiels de l'inspection : arrêté préfectoral d'autorisation du 07/12/2000</p>																
<p>Liste des noms et qualités des personnes rencontrées sur le site lors de l'inspection : M. GAUDILLERE : responsable environnement ; Mme POUSSOT : animatrice sécurité M. PERRET : responsable de l'aciérie</p>																
<p>Principales constatations effectuées : Le bilan de fonctionnement du site a été remis par l'exploitant le 04/02/2011. <u>Eau</u> :<ul style="list-style-type: none">• l'établissement ne possède pas de dispositif de mesure volumétrique totalisateur,• conformément au bilan de fonctionnement, l'autosurveillance est à mettre en place en sortie du « Bassin 3000 »,<u>Air</u> : quelques dépassements des valeurs limites de rejet constatés lors des mesures effectuées en juillet 2011. <u>Déchets</u> : la quantité stockée de sable de fonderie sur le site est supérieure aux prescriptions de l'arrêté. Les déchets doivent donc être évacués du site, en favorisant une filière de valorisation. <u>Surveillance environnementale</u> : à poursuivre et transmettre les résultats à notre service en joignant les commentaires appropriés.</p>																
<p>Suites envisagées : lettre à l'exploitant ; nécessité de mettre à jour les prescriptions suite à la remise du bilan de fonctionnement.</p>																
<p>Liste des documents établis suite à la visite : lettre à l'exploitant</p>																
<p>Chalon-sur-Saône, le 5 décembre 2011 Rédacteurs : Les inspecteurs des installations classées Signé Fanny PERRIN et Frédéric FAYARD</p>	<p>Vérificateur et approbateur : Le responsable du groupe risque chronique et impact Signé Philippe CHARTIER</p>															